

Resolute Mining Limited (Resolute) s'engage à faire preuve de leadership afin de protéger la santé, la sécurité et le bien-être de ses employés, de ses sous-traitants et de toute autre personne sur nos lieux de travail. En travaillant ensemble, nous visons à identifier, évaluer et gérer de manière proactive les risques en matière de santé, de sécurité et de sûreté, et à élaborer et mettre en œuvre des plans et des mesures de contrôle afin de créer un environnement de travail exempt de blessures et de maladies.

Resolute est une société d'exploitation, de développement et d'exploration aurifère multi-actifs à vocation africaine et cotée à la Bourse australienne (Australian Securities Exchange) (ASX:RSG) et à la Bourse de Londres (London Stock Exchange) (LSE:RSG).

En tant que membre du Conseil mondial de l'or, Resolute s'engage à respecter les Principes pour une exploitation aurifère responsable (RGMP) et développera des approches de bonnes pratiques en tenant compte, sans s'y limiter, des Principes miniers du Conseil international des mines et métaux (ICMM), des Principes volontaires sur la sécurité et des droits de l'Homme.

Cette politique s'applique à l'ensemble des activités et des représentants de Resolute, y compris les employés, les sous-traitants et les partenaires de ses actifs contrôlés et gérés.

Resolute s'engage sur les points suivants :

- Maintenir un système robuste de gestion de la santé et de la sécurité qui facilite l'identification et la gestion efficaces des dangers critiques, offre une approche normalisée de la gestion des risques, des incidents et des blessures, et diffuse les enseignements tirés au sein du groupe Resolute afin de favoriser l'amélioration continue.
- Mettre en place des plans de gestion de la santé, de la sécurité et de la sûreté fondés sur les risques au niveau des actifs.
- Se conformer à l'ensemble des lois, réglementations et conditions de licence applicables dans les pays où le groupe exerce ses activités.
- Veiller à ce que les risques et les opportunités en matière de santé, de sécurité et de sûreté soient intégrés au cadre de gestion des risques d'entreprise de Resolute, communiqués, régulièrement actualisés et efficacement gérés.
- Fournir à notre personnel une formation lui permettant d'identifier, de traiter et de signaler efficacement les dangers, les risques et les incidents sur le lieu de travail.
- Responsabiliser tout le personnel travaillant sous le contrôle de Resolute à cesser le travail immédiatement si une tâche est perçue comme dangereuse et demande davantage d'atténuation de risque.
- Donner à tout personnel sous le contrôle de Resolute accès aux EPI requis pour exercer leurs fonctions sans risque.
- Établir, à tous les niveaux du groupe, un leadership visible et efficace qui agit comme modèle en matière de comportements de sûreté, guide la compréhension et la conformité, et remet en question l'efficacité des pratiques et des contrôles existants.
- Mesurer les expositions professionnelles qui existent dans l'ensemble de l'entreprise et mettre en œuvre des programmes d'atténuation et de surveillance fondés sur les risques, afin d'améliorer la santé et le bien-être de notre personnel.
- Définir l'aptitude au travail et les autres exigences de santé et de sécurité pour toutes les fonctions, et vérifier régulièrement que les titulaires satisfont à ces exigences.
- Mettre en place des comités de santé et de sécurité au travail au niveau des actifs, pour stimuler l'engagement et l'amélioration continue.
- Veiller à ce que les activités de notre personnel de sécurité et de nos sous-traitants soient menées dans le respect des droits de l'Homme envers les personnes avec lesquelles nous interagissons.

- Former le personnel de sécurité et les prestataires de services de sécurité à la promotion et à la protection des droits de l'Homme, conformément aux Principes volontaires relatifs à la sécurité et aux droits de l'Homme (PVSDH).
- Maintenir un système de gestion des crises et des urgences afin de protéger la continuité des activités, la viabilité et la valeur actionnariale. Impliquer le secteur public et les autres premiers intervenants pour tester et évaluer la capacité des services d'intervention d'urgence.
- Maintenir, au niveau des actifs, une capacité de médecine du travail et de prise en charge médicale d'urgence pour tous les employés et les sous-traitants.
- Définir des indicateurs avancés et retardés et fixer des objectifs afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer les performances en matière de santé, de sécurité et de sûreté.
- Mettre en œuvre des processus d'assurance internes et externes pour garantir le respect de la présente politique. Obtenir la certification ISO 45001 en matière de système de gestion de la santé et de la sécurité au travail pour l'ensemble de nos activités et maintenir la conformité à ces normes.
- Rendre compte des risques, des opportunités et des performances en matière de santé, de sécurité et de sûreté au comité de durabilité de Resolute. Divulguer de manière proactive des informations aux parties intéressées et publier des rapports de durabilité annuels.



Chris Eger

Directeur général et chef de la direction